

Qu'est-ce que la traite familiale?

La traite familiale est une forme de traite des êtres humains dans laquelle la traite est perpétrée par un ou plusieurs membres de la famille, tels qu'un parent, un tuteur, un frère ou une sœur, ou un autre proche. Le niveau d'implication peut varier, allant d'incidents isolés à une exploitation systématique et continue. Cette forme de traite est parfois appelée « traite contrôlée par la famille ».

Qu'est-ce que la traite familiale ?

La traite familiale se produit lorsqu'un membre de la famille exploite un autre membre de la famille à des fins financières ou matérielles, par exemple en échangeant l'accès à de l'argent, de la drogue, un logement ou d'autres biens, ou en contraignant la personne à mendier, à voler ou à participer à la création de matériel à des fins d'exploitation. Dans ces cas, le membre de la famille agit en tant que trafiquant en recrutant, en fournissant ou en hébergeant l'autre membre de la famille à des fins d'exploitation. Ce qui distingue la traite familiale de l'abus non commercial, c'est la présence d'un échange économique ou d'un autre avantage tangible pour l'auteur.

Pour qu'il y ait traite familiale, le soignant ou le membre de la famille doit recevoir, ou s'attendre à recevoir, quelque chose de valeur en échange de l'exploitation de l'autre personne.

Faits marquants



Si la plupart des cas recensés concernent des enfants en raison de leur vulnérabilité particulière, les adultes peuvent également être victimes de traite familiale.



Les cas de traite familiale sont moins susceptibles d'être reconnus par les systèmes de protection de l'enfance que ceux impliquant des personnes sans lien de parenté, car le trafiquant est souvent une personne de confiance et les abus sont dissimulés au sein de la famille, ce qui rend leur divulgation et leur détection beaucoup plus difficiles.



Bien que les données sur les auteurs de traite familiale soient encore limitées, certaines études américaines suggèrent que les mères ou les femmes de la famille sont souvent identifiées comme les auteurs de traite dans les cas de traite familiale. Des recherches montrent que la mère biologique de l'enfant était l'auteur le plus fréquent dans de nombreux cas d'exploitation sexuelle infantile familiale.



Lorsqu'un membre de la famille est l'auteur de la traite, l'exploitation est souvent normalisée et acceptée au sein de la famille, parfois sur plusieurs générations. Les pressions économiques, les normes culturelles ou la dynamique familiale peuvent renforcer cette normalisation, et les victimes ont souvent du mal à se reconnaître comme telles ou à s'identifier aux messages de sensibilisation standard.

Formes communes d'exploitation

Les trafiquants peuvent commencer à conditionner les membres de la famille, souvent les enfants, dès leur plus jeune âge, en exploitant leur proximité et la capacité limitée de la victime à reconnaître ou à exprimer les abus.

Traite des enfants à caractère sexuel



Il s'agit d'enfants contraints à des actes sexuels en échange d'argent, de drogues, d'un logement ou d'autres biens. Cela peut inclure la production de matériel pédopornographique, tel que des images ou des vidéos, ou la prostitution facilitée, où l'enfant est vendu à d'autres personnes à des fins sexuelles. Des recherches montrent que, dans ces cas, c'est souvent la mère biologique ou une femme qui s'occupe de l'enfant qui agit en tant que facilitatrice.

Mendicité forcé / Criminalité forcée



Les victimes sont contraintes de générer des gains financiers/matériels pour le trafiquant, par exemple par le trafic de drogue, le vol ou la fraude, ainsi que par la mendicité dans les lieux publics. La mendicité forcée est souvent plus visible et peut être justifiée au sein de la famille comme un moyen de survie, tandis que la criminalité forcée implique généralement des actes illégaux cachés. Les victimes sont souvent contrôlées par des menaces, des intimidations ou des manipulations psychologiques.

Traite à des fins d'exploitation du travail



Il s'agit de contraindre des enfants à effectuer des travaux ou des services involontaires à des fins lucratives. Dans certains cas, les membres de la famille contraignent les enfants à effectuer des travaux forcés, par exemple dans l'agriculture, afin de rembourser des dettes. Tous les travaux effectués par des enfants au sein de leur famille ne constituent pas nécessairement une situation de traite, car les normes culturelles, telles que les attentes en matière de devoir filial, peuvent influencer les pratiques de travail familiales. Le travail des victimes profite principalement au trafiquant, et la coercition ou le contrôle est un facteur clé qui distingue la traite du travail familial ordinaire.

Mariages forcés



Se produit lorsqu'un enfant est marié et que la famille reçoit de l'argent ou d'autres avantages en échange. Cela peut constituer un cas de traite familial, en particulier lorsque l'enfant est soumis à une servitude involontaire ou à des contacts sexuels auxquels il ne peut consentir (OIT, 2017 ; Sidun & Dryjanska, 2024).

Détection

La traite familiale est difficile à détecter car elle se produit au sein des réseaux familiaux. Les enfants peuvent ne pas se reconnaître comme des victimes, et la relation familiale de confiance peut servir à la fois d'outil de contrôle et d'obstacle à la divulgation.

Données clés

- D'après les analyses des données mondiales sur la traite, environ **41 % des cas identifiés de traite d'enfants impliquent des membres de la famille** ou des personnes chargées de s'occuper des enfants dans le processus de recrutement ou d'exploitation (OIM, 2017).
- Les recherches indiquent que les **adolescents (âgés de 10 à 17 ans environ) représentent souvent une part importante des victimes** identifiées de la traite des enfants dans de nombreuses études, bien que les chiffres précis varient selon le contexte. (Allert, 2022).
- **Les enfants migrants, déplacés ou réfugiés** sont particulièrement vulnérables à la traite et à l'exploitation, y compris dans le contexte familial, en raison de la perturbation des cadres de protection.
- **Les jeunes enfants** (y compris ceux âgés de moins de 12 ans) sont considérés comme particulièrement vulnérables à la traite familiale en raison du conditionnement, de la dépendance et de leur capacité limitée à reconnaître ou à signaler les abus.

Données démographiques sur les victimes

- Les recherches suggèrent que les familles sont plus susceptibles de se livrer à la traite des garçons à des fins de travail forcé et des filles à des fins d'exploitation sexuelle (OIM, 2023 ; Reid et al., 2016).
- Aux États-Unis, les enfants victimes de traite par des membres de leur famille sont souvent beaucoup plus jeunes que ceux victimes de traite par des personnes extérieures à la famille. Les recherches montrent que **la traite familiale peut commencer à un très jeune âge**, parfois dès trois ans, et se poursuivre pendant des années. Dans certains cas, il n'était pas rare que le père abuse sexuellement ses enfants (Raphael, 2020).
- Le **trafic familial d'adultes** existe, mais le taux d'implication des familles est beaucoup plus faible que dans la traite d'enfants : les données mondiales indiquent que les membres de la famille sont impliqués dans environ 9 % des cas d'adultes, contre environ 40 % des cas d'enfants.
- Les **personnes handicapées ou les membres âgés de la famille** peuvent être exploités à des fins de travail, de soins, sexuelles ou financières. Ces cas sont beaucoup moins souvent étudiés et documentés, de sorte que les données démographiques fiables sont limitées.

Les raisons derrière la traite familiale

- Gain financier
- Dépendance
- Normes sociales et culturelles
- Pauvreté
- Modèles intergénérationnels

SCAN ME



Pour en savoir plus, consultez :
antitraffickingresponse.com

